

RIAM... Infos

L'addictologie en Mayenne

Du Réseau Alcool Santé 53 au RIAM...

L'addictologie mayennaise s'organise pour agir

Le réseau des intervenants en addictologie de la Mayenne est une association, créée le 22 janvier 2007, qui réunit des professionnels et des bénévoles associatifs concernés par les addictions aux produits psychoactifs. Elle s'intéresse à toutes les questions liées à la prévention, à la formation et à l'accès aux soins. Yannick Le Blévec, président, et Bernard Lefrançois, vice-président, nous ont précisé l'histoire, le fonctionnement et les objectifs de cette association.

Le RIAM s'inscrit dans une déjà longue histoire ?

Tout est parti d'un travail de la Croix d'Or. Son président, Gilles Monsallier, avait le projet d'une action d'envergure dans tout le département. L'idée était de mieux se connaître pour mieux informer sur la problématique de l'alcool. Pour cela, la Croix d'Or prévoyait d'organiser des réunions d'information tous publics dans une quinzaine de villes en Mayenne.

Le projet a évolué vers la mise en place de douze groupes dans tout le département, avec une formation sur dix demi-journées. Celle-ci permettait de mieux connaître la maladie alcoolique et de découvrir les différents acteurs intervenant en prévention ou en soins. Dans les groupes qui se sont mis en place, on retrouvait surtout des professionnels, plutôt du champ social, mais aussi des bénévoles associatifs et des élus. Pour réaliser cette action, notamment pour l'animation des formations, la Croix d'Or avait signé une convention de partenariat avec le CDPA qui, depuis, est devenu l'Association nationale de prévention en alcoologie et addictologie (ANPAA).

Cette action s'est déroulée de 1997 à 2006. Un groupe de pilotage a permis de l'accompagner



Yannick Le Blévec, président du RIAM

et aussi de l'évaluer. C'est ainsi que s'est créé le Réseau Alcool Santé 53.

Que s'est-il passé au terme de l'action initiée par la Croix d'Or ?

Ce réseau est ensuite devenu le Groupe de réflexion des intervenants en addictologie de la Mayenne (GRIAM). On souhaitait toujours permettre aux différents acteurs de mieux se

connaître et aussi travailler ensemble au service des personnes qui ont des difficultés de dépendance aux produits. C'est ainsi que parallèlement est né un projet de création d'un réseau de santé publique autour des addictions. On aurait pu déposer rapidement un dossier pour la labellisation du réseau, mais on a choisi de se donner du temps pour la réflexion et la formalisation.

Dans l'intervalle, la réflexion s'est élargie : on ne parle plus uniquement de la problématique de l'alcool...

Le projet de réseau a effectivement pris en compte l'ensemble des addictions liées aux produits psychoactifs : l'alcool, mais aussi le

(Suite page 4)

Forte attente pour une meilleure connaissance des partenaires

En 2007, le RIAM a lancé une enquête par questionnaire auprès des professionnels mayennais : médecins, généralistes, pharmaciens, infirmiers libéraux et travailleurs sociaux. L'objectif était de mieux connaître les difficultés rencontrées sur le terrain, d'évaluer la connaissance des autres acteurs, de recenser les attentes et, enfin, de mesurer l'intérêt pour un réseau de santé. Le RIAM a ainsi pu exploiter 178 réponses.

Plus d'un médecin sur trois ont répondu

Avec un taux de réponse très largement supérieur aux scores habituellement obtenus, on peut déjà penser que l'addictologie en Mayenne suscite un vif intérêt de la part des professionnels de terrain.

Le taux de réponse est de 43 % chez les pharmaciens et de 36 % chez les médecins généralistes. Il reste élevé avec les infirmiers libéraux (24 %).

	Questionnaires diffusés	Questionnaires reçus	%
Médecins	228	83	36 %
Pharmaciens	101	43	43 %
Infirmiers libéraux	181	43	24 %
Travailleurs sociaux	10	9	90 %
Ensemble	520	178	34 %

Une fréquence quasi hebdomadaire

Les professionnels qui ont répondu au questionnaire accueillent très régulièrement des personnes ayant des difficultés avec un ou plusieurs produits addictifs. Cela fait partie de leur quasi-quotidien.

Bien entendu, on ignore si c'est le cas également pour ceux qui n'ont pas répondu à l'enquête (environ les deux tiers des professionnels), mais le taux de réponse permet de poser plus que des hypothèses.

	Ont accueilli, depuis le début de l'année, des personnes en difficultés avec un ou plusieurs produits ⁽¹⁾	
	Au moins une fois	Deux fois par semaine ou plus
Médecins	98 %	41 %
Pharmaciens	93 %	37 %
Infirmiers libéraux	86 %	47 %
Travailleurs sociaux	100 %	67 %
Ensemble	94 %	43 %

63 % des professionnels, confrontés à des difficultés

71 % des médecins ayant répondu au questionnaire déclarent avoir des difficultés dans l'accompagnement d'au moins un de leur patient.

71 % ont répondu avoir des difficultés, mais ils sont plus nombreux (86 %) à déclarer des difficultés au niveau du sevrage. « Comment aborder le problème, s'interroger un médecin, trouver le bon moment, revoir le patient, rompre le déni ? »

Par ailleurs, 54 % des médecins déclarent des difficultés au niveau de l'orientation, et 48 % avec l'entourage.

	Difficultés dans l'accompagnement d'au moins une personne
Médecins	71 %
Pharmaciens	47 %
Infirmiers libéraux	60 %
Travailleurs sociaux	78 %
Ensemble	63 %

⁽¹⁾ – Nous utilisons des valeurs relatives pour faciliter la lisibilité et les comparaisons mais, bien entendu, les chiffres sont à prendre avec précaution compte tenu des effectifs concernés. Cette remarque vaut également pour la suite de la présentation.

Les médecins orientent d'abord vers les hôpitaux

Pharmaciens, infirmiers libéraux et travailleurs sociaux orientent prioritairement vers le médecin généraliste.

Depuis le début de l'année, les médecins généralistes ont eu l'occasion d'orienter des patients vers des structures de soins ou d'autres professionnels de santé : en priorité vers les centres hospitaliers généraux (76 %).

Les groupes d'entraide arrivent au cinquième rang et le CCAAT au sixième.

Orientation d'au moins un patient par le médecin généraliste vers...	
Les centres hospitaliers généraux	76 % des médecins
Les consultations spécialisées	71 %
Les centres psychiatriques	63 %
Les centres spécialisés en alcoologie	60 %
Les groupes d'entraide	58 %
Le CCAAT ⁽²⁾	57 %
Autres médecins généralistes	11 %

Le réseau des partenaires n'est pas très bien connu

Déclarer que l'on connaît assez mal des acteurs en addictologie, quand on est un professionnel de santé, ne va pas de soi... Les réponses ci-contre montrent d'autant plus le travail qu'il reste à accomplir pour que les partenaires soient mieux identifiés et leurs missions mieux connues.

La méconnaissance des acteurs est particulièrement forte chez les infirmiers libéraux. Parmi les acteurs de l'addictologie en Mayenne, le CCAAT et les groupes d'entraide ne sont pas très bien connus par plus de 70 % des professionnels de santé (et ceux ayant répondu à l'enquête, dont probablement parmi les plus sensibilisés).

	Réponses « non » à la question : « Pensez-vous avoir une bonne connaissance de ces partenaires ? »			
	Médecins généralistes	Pharmaciens	Infirmiers libéraux	Ensemble
CCAAT	60 %	79 %	93 %	73 %
Groupe d'entraide	54 %	81 %	93 %	71 %
Centres spécialisés en alcoologie	58 %	74 %	72 %	66 %
Consultations spécialisées	31 %	70 %	65 %	50 %
Centres psychiatriques	28 %	65 %	35 %	39 %
Centres hospitaliers généraux	18 %	49 %	33 %	30 %

La connaissance des partenaires est au cœur des attentes

En cohérence avec la question précédente, les attentes des professionnels (72 % des médecins) portent d'abord sur la connaissance des partenaires. L'attente est particulièrement forte de la part des pharmaciens et des infirmiers libéraux.

61 % des professionnels attendent l'aide d'un réseau, sachant que ses missions seraient justement, entre autres, de contribuer à une meilleure connaissance des partenaires, notamment par l'information et la formation.

	Réponses « oui » à une question sur les attentes				
	Médecins généralistes	Pharmaciens	Infirmiers libéraux	Travailleurs sociaux ⁽³⁾	Ensemble
Connaissance des partenaires	72 %	88 %	86 %	44 %	78 %
Information	52 %	72 %	84 %	22 %	63 %
Aide d'un réseau	57 %	58 %	67 %	78 %	61 %
Formation	53 %	63 %	58 %	33 %	56 %

Un réseau de santé ? De l'intérêt, des attentes... voire une implication

Quelle que soit la discipline, la quasi-totalité des professionnels ayant répondu au questionnaire souhaitent être informés sur la création d'un réseau de santé. Une quarantaine de professionnels sont même prêts à participer à l'élaboration du projet : chacun est invité à se faire connaître auprès du RIAM...

Le RIAM remercie vivement les 178 professionnels qui ont consacré du temps pour répondre à l'enquête.

⁽²⁾ – Centre de cure ambulatoire en alcoologie et toxicomanie.

⁽³⁾ – Rappel : seulement neuf réponses.

Sigles

- ANPAA** Association nationale de prévention en alcoologie et addictologie
- CCAAT** Centre de cure ambulatoire en alcoologie et toxicomanie
- CODES** Comité départemental d'éducation pour la santé
- CPAM** Caisse primaire d'assurance maladie
- DDASS** Direction départementale des affaires sanitaires et sociales
- IRSA** Institut régional de la santé
- RIAM** Réseau des intervenants en addictologie de la Mayenne
- SMASA** Service mutualisé d'accompagnement aux soins en addictologie

L'actualité du RIAM

- Ces derniers mois, le RIAM a plus fonctionné en réunion plénière qu'en commission. L'un des objectifs était d'avoir une vision plus globale des travaux réalisés pour l'écriture du projet de réseau. Certains points ont nécessité un approfondissement en sous-groupe.
- Des étudiantes de l'École des hautes études de santé publique (EHESP - Rennes) ont restitué au comité de pilotage, le 19 juin dernier, un travail sur les réseaux de santé en addictologie. Le groupe a notamment analysé une expérience régionale, l'ADDICA, réseau implanté à Reims (Champagne-Ardenne). Il en a dégagé des enseignements pour la Mayenne.

RIAM... Infos L'addictologie en Mayenne

Bulletin gratuit.

Directeur de la publication :
Yannick Le Blévec.

Réalisation technique : Centre
d'Étude et d'Action Sociale de
la Mayenne (CEAS).

(Suite de la page 1)

tabac, les médicaments psychotropes et les produits illicites.

Mais pour quelles raisons le GRIAM est-il devenu une association ?

Jusqu'alors le Réseau Alcool Santé 53, puis le GRIAM, étaient des groupes informels, animés par l'ANPAA, mais s'est vite posée la question du cadre juridique pour porter le réseau de santé. Le statut associatif nous est apparu comme étant le plus pertinent, d'où la création du **Réseau des intervenants en addictologie de la Mayenne (RIAM)**.

L'association réunit des personnes physiques ou morales, à la fois des professionnels ou des bénévoles associatifs. Tous sont, à un titre ou à un autre, des acteurs de l'addictologie mayennaise. Le but de l'association est de coordonner les acteurs dans le domaine des addictions aux produits psychoactifs, concernant la prévention, la formation et l'accès aux soins, dont le repérage précoce. Cela correspond à trois orientations, chacune représentée par un vice-président du RIAM, respectivement Gilles Monsallier, Pierrick Tranchevent et Bernard Lefrançois. Nous avons créé sept commissions pour établir le projet de réseau. L'année 2007 a également été marquée par une enquête auprès des professionnels et l'organisation de tables rondes. L'enjeu était d'affiner la connaissance des besoins.



Bernard Lefrançois, vice-président du RIAM

Qu'attendez-vous aujourd'hui de la mise en place d'un réseau de santé ?

Après tout ce travail réalisé depuis douze ans, la reconnaissance en tant que réseau de santé nous apporterait des moyens humains supplémentaires afin d'améliorer la coordination de l'ensemble des acteurs et le développement des actions.

L'enjeu est aussi de repérer les carences dans tout ce qui existe actuellement et d'essayer d'y apporter des solutions... Le RIAM doit déposer son dossier en septembre 2008, avec l'espoir qu'il soit... accepté et financé.

En toute modestie...

Il reste beaucoup encore à faire en Mayenne, mais le RIAM, en tout cas, peut revendiquer un certain nombre d'atouts :

- Une mobilisation de nombreux partenaires, professionnels ou bénévoles, et en particulier les groupes d'entraide.
- Un soutien fort des partenaires institutionnels (DDASS, CPAM...).
- Le bénéfice d'une certaine reconnaissance pour l'action réalisée dans le département.

Le RIAM et ses administrateurs

- Président** **Yannick Le Blévec**, médecin alcoologue au Centre de soins de la Bréhonnaire, à Astillé, et président de l'ANPAA 53.
- Vice-présidents** **Bernard Lefrançois**, directeur du Centre de soins de la Bréhonnaire, à Astillé.
Gilles Monsallier, coordinateur départemental d'Alcool Assistance Croix d'Or.
Pierrick Tranchevent, cadre de santé CCAAT.
- Trésorière** **Christel Fouache**, directrice du CODES.
- Membres** **Anaïs Blondel**, inspectrice à la DDASS.
Catherine Bouté, médecin responsable de l'IRSA.
Francky Cadot, responsable adjoint Vie Libre.
Jean-Yves Chauvin, trésorier départemental d'Alcool Assistance Croix d'Or.
Jean-Paul Gouffault, médecin généraliste.
Patricia Houdayer, responsable prévention à la CPAM.
David Le Boulanger, médecin CCAAT.
Valérie Ruellan, membre Les Amis de la Santé.
Arnaud Sacré, coordinateur du SMASA.